

L'adaptation aux changements climatiques : Pour assurer la survie des populations les plus démunies

Les impacts des changements climatiques sur la vie des gens sont déjà dévastateurs. Ils incluent les tempêtes, les inondations, les sécheresses, les maladies, la modification du rythme des saisons, la désertification et la hausse du niveau de la mer. Pour les personnes défavorisées des pays en développement qui vivent déjà en marge de la société, une légère hausse des risques liés au climat peut engendrer des conséquences dramatiques. Même les efforts mondiaux les plus ambitieux pour restreindre les émissions de gaz à effet de serre, selon le cadre d'une entente à Copenhague, n'auront comme résultat que de limiter, et non d'éviter, le réchauffement climatique et ses coûts humains. Même si la température mondiale n'augmente pas de plus de 2 °C, un grand nombre de sociétés seront aux prises avec de graves dommages et des impacts à long terme qui pourraient aggraver les vies des personnes pauvres et vulnérables.

Qu'est-ce que l'adaptation?

Les pays en développement, qui sont les moins responsables des changements climatiques, sont les plus touchés par ces changements. Ils sont particulièrement vulnérables en raison de la pauvreté générale de leurs populations et d'un manque de ressources et de systèmes de protection sociale qui pourraient les aider à se remettre des chocs climatiques ou à maintenir leur subsistance. Il est essentiel de créer une résistance et d'amenuiser la vulnérabilité des communautés afin de les protéger contre les impacts des changements climatiques qui ne cessent de s'amplifier.

Pour créer des activités d'aménagement résistantes aux aléas du climat, on pourrait adopter des mesures comme celles-ci : travailler avec les milieux agricoles afin de choisir et de cultiver des variétés végétales résistantes aux sécheresses et aux inondations; introduire de nouvelles techniques d'irrigation et de collecte des eaux de pluie dans les régions à faibles précipitations; mettre en place des systèmes de prévision météorologique avancée pour réduire les risques et les dommages causés par des catastrophes comme les inondations et les cyclones tropicaux; construire des routes surélevées et des ponts; et imposer des réglementations pour que les nouveaux immeubles soient résistants aux ouragans. Des systèmes de protection sociale peuvent aider les gens à se remettre de catastrophes, tout comme les régimes d'assurance adaptés au climat qui, par exemple, permettent aux petits agriculteurs d'être indemnisés lorsque les précipitations n'atteignent pas un seuil prédéterminé et que leurs récoltes en souffrent.

Créer une résistance et réduire la vulnérabilité des personnes réduira les impacts des changements climatiques et les risques qu'ils entraînent, mais cela ne les immunisera pas contre les catastrophes exceptionnelles. L'adaptation a ses limites : une nouvelle digue pourrait se révéler insuffisante si d'énormes tempêtes tropicales atteignaient la côte, et la hausse du niveau de la mer pourrait rendre un grand nombre de petites îles entièrement inhabitables.

L'essentiel de l'accord de Copenhague

« La pluie est tellement imprévisible, ces temps-ci. Maintenant, mes récoltes sont desséchées. Toutes les graines que je possédais, je les ai plantées. À présent, je ne possède plus rien. J'ai associé différentes cultures, car je ne sais pas quelles sont les plus résistantes avec ce climat. J'ai des haricots, du maïs et du manioc, mais ils se dessèchent quand même. La pluie nous a abandonnés. »

Chrisellia Nzabonimpa, agricultrice et dirigeante locale dans le district de Nyagatare, au Rwanda

Selon le Plan d'action de Bali, qui sert de mandat pour les négociations devant mener à une nouvelle entente sur le climat à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, « une action renforcée pour l'adaptation » et « un meilleur accès à des ressources financières [...] nouvelles et supplémentaires » sont deux des éléments de base d'un nouvel accord. D'ailleurs, pour un grand nombre des pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde, ces dispositions sont essentielles : sans elles, ils se verraient dans l'obligation de rejeter l'entente comme étant inacceptable. Oxfam demande que soit inclus dans l'entente un Cadre d'action pour l'adaptation, qui serait organisé autour des éléments suivants (toutes ces mesures se retrouvent dans les textes provisoires de l'entente de Copenhague, mais plusieurs d'entre elles sont vivement contestées par les pays riches.) :

- **Un appui financier durable et contraignant, sous forme de subventions et non de prêts.** Oxfam affirme que cet appui devrait être d'au moins 50 milliards \$ par année d'ici 2013, et être augmenté à au moins 100 milliards \$ par année en 2020. Ces fonds devraient être contraignants et s'ajouter aux engagements actuels des pays développés de fournir 0,7 % de leurs revenus nationaux en aide au développement. Cet appui financier devrait être déboursé au moyen d'un nouveau **mécanisme de financement international pour les changements climatiques**, afin que tous les pays en développement y aient accès et que les pays les plus vulnérables aient la priorité. L'attribution des fonds à l'intérieur des pays bénéficiaires devrait être sous la responsabilité, par exemple, d'entités nationales de mise en œuvre ou de fonds en fiducie.
- **Les fonds devraient être offerts pour toute action ou tout programme nécessaires, notamment le renforcement des capacités, la production et la cueillette de données, l'apport de connaissances ainsi que l'évaluation des risques et de la vulnérabilité.** Les actions des pays en développement devraient d'abord répondre aux besoins des personnes et des communautés les plus vulnérables, être guidées par les priorités et les besoins locaux, et permettre à toutes les parties intéressées d'y participer. Définir les besoins d'adaptation et les actions à entreprendre et les classer par ordre de priorité, ainsi que décider de la manière d'allouer les fonds devrait relever des pays bénéficiaires, et ainsi, ne plus correspondre au modèle actuel de financement international administré par les pays donateurs.
- **Un centre international de partage des connaissances et de renforcement des capacités** pour partager, recueillir et échanger des données, des connaissances et des expériences, pour renforcer la transparence de la planification et de la mise en œuvre des stratégies d'adaptation et pour favoriser la participation de toutes les parties intéressées. À cette fin, des centres et des réseaux régionaux d'adaptation devraient être mis en place ou améliorés.
- **Un service d'assurance international des risques liés aux changements climatiques** qui procure un soutien technique permettant de réduire les risques liés aux changements climatiques et d'y faire face, et qui appuie les régimes d'assurance couvrant les personnes défavorisées, comme les régimes des systèmes de micro assurance.
- **Des fonds pour parer les pertes et les dommages causés par les impacts inévitables** des changements climatiques devraient être déboursés si aucune mesure d'adaptation n'est possible ou si les impacts déjouent la capacité d'adaptation d'une communauté. L'objectif de ces fonds devrait être de récupérer et d'adapter les moyens de subsistance menacés, endommagés ou perdus à cause des impacts des changements climatiques. D'une façon ou d'une autre, les pays et les communautés auront besoin de mesures internationales cohérentes quand leurs terres et leurs moyens de subsistance ne suffiront plus à leur survie.
- **Un programme de travail pour une action à court terme pour l'adaptation.** Puisque l'entente de Copenhague ne sera probablement pas mise en œuvre avant 2013, un programme de travail international 2010-2012 devrait permettre d'entreprendre rapidement des mesures d'adaptation dans les pays les plus vulnérables, de renforcer les capacités et d'aider les pays en développement à se préparer aux investissements considérablement accrus qui seront nécessaires pour leur adaptation dans les années à venir (« mise en route du système »).

Une question épineuse : le financement de l'adaptation sera-t-il véritablement nouveau et supplémentaire?

« Les fonds destinés aux changements climatiques ne devraient pas être soustraits des sommes déjà engagées en faveur des plus pauvres. » Gordon Brown, premier ministre du Royaume-Uni

Les pays en développement ont indiqué qu'en matière de planification et de mise en place de stratégies d'adaptation, incluant la répartition des fonds publics internationaux consacrés à l'adaptation, ils souhaitent la création d'un mécanisme qui diffère nettement du modèle actuel de financement international administré par les pays donateurs. Ils soutiennent que d'appuyer l'adaptation n'est pas un acte de charité, mais une responsabilité des pays développés qui sont les principaux responsables de la crise climatique. Les pays en développement affirment aussi que les fonds pour l'adaptation devraient être traités par un mécanisme centralisé de financement fonctionnant sous l'égide de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) afin d'accentuer le caractère mesurable des fonds que fournissent les pays développés et d'accroître la responsabilité de ces derniers. Ils tiennent aussi à rompre avec ce qu'ils considèrent comme des systèmes inefficaces issus d'institutions bilatérales et multilatérales qui imposent leurs propres règles et conditions de financement, et qui font en sorte que les pays en développement dépendent des priorités politiques et économiques des pays donateurs.

Les pays en développement ont aussi demandé que l'on reconnaisse que l'adaptation a ses limites. Malgré les meilleurs efforts d'adaptation et de réduction des risques, on ne saura éviter les pertes et les dommages résultant des impacts inévitables des changements climatiques. Les petits États insulaires, dont l'existence même est menacée, sont à la tête des demandes de création d'un mécanisme visant à dédommager les pays dont les terres et les moyens de subsistance deviendraient intenable. Les pays développés s'opposent vivement à de telles mesures, et jusqu'à la dernière séance des négociations des Nations unies en novembre, plusieurs pays développés ont tenté de rayer la question de l'ordre du jour.

Les pays développés admettent l'urgence d'une action renforcée pour l'adaptation, mais ils considèrent l'adaptation tout simplement comme le développement dans un climat hostile. Ils soutiennent que, au lieu de fournir des ressources nouvelles et supplémentaires, les coûts de l'adaptation devraient être intégrés dans les budgets futurs de l'aide au développement. Ils croient aussi que les mécanismes bilatéraux et multilatéraux actuels, comme les fonds administrés par la Banque mondiale et contrôlés par les donateurs, suffisent à distribuer l'aide financière qu'ils prévoient offrir aux pays en développement.

Contacts à Copenhague :

Anna Mitchell : + 44 77 96 99 32 88; anna.mitchell@oxfaminternational.org

Angela Corbalan : + 32 473 56 22 60; angela.corbalan@oxfaminternational.org

Laura Rusu : + 1 202 459 3739; lrusu@oxfamamerica.org

Natalie Curtis : + 44 7824 503108; ncurtis@oxfam.org.uk

Binbin Wang : + 86 13810377810; bbwang@oxfam.org.hk